



## Les députés ont largement accepté l'idée d'une aide financière à l'HFR. Mais le prêt sera sans intérêts

# Un solide soutien de 175 millions



Selon le conseiller d'Etat Philippe Demierre, les investissements souhaités par la gauche notamment auraient pesé lourd pour le canton.  
Jean-Baptiste Morel

« DOMINIQUE MEYLAN

**Santé** » Il faut soutenir l'Hôpital fribourgeois (HFR) qui se débat avec des problèmes financiers depuis de très longues années. Sur ce point, tous les députés étaient d'accord mardi. Mais ils ont longuement débattu de la force du signal à donner. Finalement, ils se sont mis d'accord sur un montant de 175 millions de francs, divisé en un cautionnement et un prêt, comme l'avait proposé le Conseil d'Etat.

Mais ils ont apporté une légère nuance: l'Etat ne percevra pas d'intérêts. Ce principe a été très largement avalisé (99 oui, 3 non). La population sera appelée à se prononcer,

vraisemblablement en juin, en même temps que l'initiative pour des urgences H24 et son contre-projet.

«Le décret sur cette aide financière est probablement une des décisions les plus importantes de l'année», a estimé l'UDC Katharina Thalmann-Bolz (Morat), rapporteure. En commission, les députés avaient concocté une solution plus généreuse, en proposant de diviser le cautionnement de 105 millions de francs en une contribution non remboursable de 39,35 mio et un cautionnement sans prime de 65,65 mio.

**Courte majorité**

La première partie aurait été

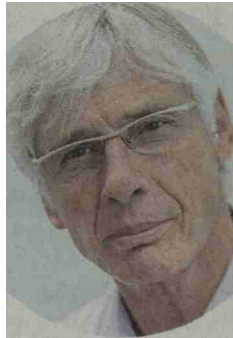
destinée à financer les investissements nécessaires pour les centres de santé notamment de Riaz et Tavel, ainsi que le nouveau système d'information clinique. La seconde devait permettre à l'hôpital d'assumer ses autres investissements courants entre 2024 et 2026. Cette proposition a été rejetée à une très courte majorité en première lecture par 51 voix contre 49 et 2 abstentions. En deuxième lecture, les députés ont définitivement penché en faveur de la solution du Conseil d'Etat par 55 oui contre 45 non (3 abstentions).

La gauche, une partie du PLR et quelques voix éparses



étaient favorables à ce fractionnement. «Il faut une véritable aide à l'HFR. Nous ne voulons pas un pansement, mais un remède, un soutien et une solution financière pérennes», a avancé Elias Moussa (ps, Fribourg). Le président de la Commission des finances et de gestion (CFG), Claude Brodard (plr, Le Mouret), a mouillé le maillot à titre personnel, alors qu'une majorité de la CFG était opposée à ce fractionnement: «Malgré les difficultés financières reconnues de l'HFR, l'Etat ne donne rien. Il prête ou il cautionne.» Pour Simon Zurich (ps, Fribourg), «nous avons l'occasion d'offrir aujourd'hui un petit fonds de roulement pour des investissements urgents, qui concernent la politique de santé publique».

Toutefois, selon la majorité, ces investissements se situent hors des compétences de l'Etat. «Avec une telle subvention, nous interviendrions directement dans les activités opérationnelles de l'HFR. Ce n'est pas la tâche du Conseil d'Etat», a soutenu le centriste Bruno Boschung (Wünnewil). Et cela aurait eu un coût non négligeable, a assuré le directeur de la Santé et des affaires sociales, Philippe Demierre: «Cela aura un effet très lourd sur le budget du canton. Nous devons réa-



## «L'hôpital est en totale déliquescence. Il n'est plus apte à faire son travail»

**Jean-Daniel Schumacher**

liser des arbitrages à l'avenir.» Autrement dit, abandonner certaines prestations.

En revanche, l'idée de renoncer à des intérêts sur le prêt de 70 mio, accordé à l'HFR pour réaliser les études nécessaires au projet de construction d'un nouvel hôpital, n'a rencontré aucune opposition. Même le Conseil d'Etat s'y est rallié. Il en coûtera entre 1 et 1,5 million par année au canton. «Il ne sert à rien de comptabiliser des intérêts qui ne pourront pas être remboursés

par l'HFR», a résumé Claude Brodard.

### Un nouvel hôpital

A une exception près, l'ensemble des députés a apporté son soutien à l'HFR. Pour Marc Fahrni (udc, Le Crêt), «la santé publique ne peut être assurée que par un hôpital public. On ne peut pas choisir uniquement les prestations qui assurent du bénéfice.» La nécessité de construire un nouvel hôpital n'est pas davantage contestée. «L'hôpital est en totale déliquescence. Il n'est plus apte à faire son travail», a jugé Jean-Daniel Schumacher (plr, Bourguillon).

Mais sa situation financière ne lui permet pas d'investir, ce qui porte préjudice à sa mission actuelle et future, ont regretté plusieurs députés. Actuellement, l'HFR affiche 59 mio de déficits cumulés et une dette de plus de 180 mio vis-à-vis de l'Etat. «Ce n'est pas un trou, c'est un gouffre, que dis-je une excavation», s'est exclamé François Ingold (vert, Fribourg). Cette première votation devrait être suivie de deux autres scrutins: le premier devrait permettre d'assainir la situation financière de l'HFR et le second portera sur une aide du canton pour la construction d'un nouvel hôpital. »